

Note suite à la circulaire du 13 avril 2021 de la DSPAP

Chers Partenaires,

Nombreux parmi vous ont eu vent d'une **note interne de la Préfecture de Police du 13 avril 2021**, tombée dans le domaine public. Nous nous voyons obligés de préciser certaines choses, au vu de **passages pour le moins équivoques** de cette note. Nous ne rentrerons pas dans les interprétations de la Réglementation qui y sont faites, mais uniquement sur les sujets abordant **notre domaine d'expertise, à savoir les Analyses de Cannabinoïdes**.

Ainsi, cette note déclare:

"Systématiquement les gérants de ces enseignes opposeront le fait que l'herbe vendue contient un taux inférieur à 0,20 % et qu'ils disposent d'analyses de laboratoires indépendants (généralement étrangers) ou du laboratoire français du chanvre. Il doit leur être opposé que d'une part, le seul fait de vendre de l'herbe de cannabis est interdit (y compris depuis l'arrêt de la CJUE) et d'autre part, les analyses présentées sont quasi-systématiquement fausses."

Il serait plus juste d'indiquer que les analyses ne sont pas "quasi-systématiquement **fausses**", mais plutôt "quasi-systématiquement **falsifiées**": **Nous sommes souvent sollicités pour authentifier des certificats d'analyse** sensés avoir été émis par notre Laboratoire, et très fréquemment ils ont été falsifiés: modification des résultats, références inexistantes dans notre base de données etc... **Plusieurs plaintes sont en cours à l'encontre des faussaires, pour Faux et Usage de Faux**. Ces faits, mis à part leur nuisance envers la crédibilité de notre Laboratoire, nuisent à **toute la filière**. Afin de faciliter la démarche d'authentification, tant pour nos clients que pour **les Pouvoirs Publics, avec lesquels nous sommes constamment en contact, nous avons mis en place un site permettant d'authentifier instantanément un certificat**.

Nous rappelons avec force que **toute tentative de falsification de nos analyses fera l'objet d'une poursuite judiciaire ! Et ceci pour le bien de toute notre filière qui doit montrer qu'elle peut se prévaloir de sérieux, de transparence et de traçabilité !**

Quant à l'affaire citée en exemple, la même note affirme:

"Les deux gérants opposaient des analyses du « laboratoire français du chanvre » affirmant que le taux de THC dans l'herbe estampillée CBD était inférieur à 0,2% (pour mémoire le simple fait de vendre des sommités florales est illégal quel que soit le taux de THC)."

Pour avoir été appelé en tant que **Témoin dans cette affaire, le Laboratoire Français du Chanvre** a bel et bien constaté et indiqué au Commissaire de St Maur des Fossés que certaines des analyses présentées par les gérants étaient des fausses, et que si d'autres étaient véritables, elles ne sauraient affirmer ce qui est contenu dans l'herbe, qui n'était accompagnée d'aucun numéro de lot permettant à minima de faire le lien avec l'échantillon effectivement analysé par notre Laboratoire. Nous précisons par ailleurs que **nous avons des échanges de bonne qualité avec la Police, qui n'a à aucun moment remis en cause la validité de nos analyses**; au contraire nous avons eu de longs échanges, encore cette semaine sur la raison des **variations de résultats entre laboratoires**, sur nos **protocoles d'analyse** etc... Nous leur avons aussi donné accès à **notre plateforme d'authentification en ligne**.

En conclusion, **nous engageons tous les acteurs responsables de la filière:**

- **à faire l'effort d'avoir la meilleure traçabilité possible, à minima en indiquant un numéro de lot lorsque vous faites des analyses;**
- **à toujours vérifier l'authenticité des certificats d'analyse fournis par vos partenaires auprès du Laboratoire concerné**
- **à réaliser vous-mêmes des contre-analyses sur les lots reçus**

Et nous rappelons qu'à ce titre, **le Laboratoire Français du Chanvre est aujourd'hui plus que jamais votre partenaire dans ces démarches, tant pour vous conseiller que pour réaliser vos analyses, que vous soyez Fournisseur, Magasin en ligne, CBD Shop, Buraliste, Consommateur. Vive**

notre filière !

Bien à vous,